

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

**Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**

: **Nettoyant pistolet à peinture**

**Code(s) du produit** : Pas disponible.

**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Solvant utilisé pour nettoyage des pistolets à peinture  
Type d'utilisation: Destiné aux professionnels seulement  
Restriction d'usage: Aucune connue

**Famille chimique** : Mélange

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:**

**Canadian Alcohol Co**

4120 Midland Ave  
Agincourt, ON, Canada  
M1S 3B9

No. de téléphone du fournisseur

: 416-293-0123

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: No tél. d'urgence 24 h (613) 996-6666 (CANUTEC)

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

Consulter le fournisseur.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit chimique**

Liquide clair blanc-eau. Odeur de solvant aromatique.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

**Classification de risque :**

Liquides inflammables - Catégorie 2

Toxicité aiguë, orale - Catégorie 4

Toxicité aiguë, inhalation - Catégorie 4 (vapeurs)

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A

Irritation cutanée - Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Cancérogène - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques), Irritation respiratoire

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 2

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage**

*Pictogramme ( s) de danger*



*Mot indicateur*

DANGER!

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Nocif ou mortel si inhalé ou avalé.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Tenir éloigné de la chaleur, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
NE PAS faire vomir.  
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Garder sous clef.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

### Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Les décharges statiques ou autres sources d'allumage aux températures plus hautes que le point d'éclat pourrait causer un feu. Peut former des peroxydes explosifs. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Toluène	Méthylbenzène Phénylméthane	108-88-3	10.0 - 30.0
Xylène	Diméthylbenzène Méthyltoluène Xylol	1330-20-7	1.0 - 5.0
Méthyl isobutyl cétone	4-méthylpentane-2-one Méthylisobutylcétone MIBK	108-10-1	1.0 - 5.0
Méthyl éthyl cétone	butanone méthylacétone	78-93-3	10.0 - 20.0
Méthanol	Carbinol Hydrate de méthyle Alcool méthylique	67-56-1	5.0 - 10.0
Alcool butylique normal	n-Butanol 1-Hydroxybutane	71-36-3	1.0 - 5.0
Acétone	Propanone-2 Méthylcétone	67-64-1	1.0 - 5.0
Acétate d'éthyle	Ethyl éthanoate Acetoxyethane	141-78-6	1.0 - 5.0
2-Propanol	Alcool d"isopropyle 2-propanol	67-63-0	1.0 - 5.0
Acétate n-butylique	1-Acetoxybutane éthanoate de butyle	123-86-4	1.0 - 5.0
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Naphta aromatique	64742-95-6	1.0 - 5.0
2-butoxyéthanol	Éther monobutylique de l"éthylèneglycol butyl cellosolve Glycol éther EB EGBE	111-76-2	1.0 - 5.0
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	White spirit solvant Stoddard	64742-88-7	1.0 - 5.0

Les pourcentages des concentrations pour les produits chimiques mentionnés ci-dessus peuvent varier d'un lot à l'autre. Les concentrations indiquées représentent la plage de concentration réelle pour chaque produit chimique.

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

## Description des premiers soins

- Ingestion* : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux* : En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Nocif en cas d'ingestion. Risque de causer la cécité, à l'ingestion - ne peut pas être rendu non-toxique. Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité. Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmolement, une tuméfaction et une vision trouble. Provoque une irritation cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires supérieures, la toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Un examen médical immédiat est requis. Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC. Danger d'aspiration.

Contient du méthanol. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### *Agents extincteurs appropriés*

- : Utiliser de l'eau pulvérisée ou une fine bruine, des mousses, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre.

#### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs très inflammables Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Décharges électrostatiques, chocs, friction et chaleur peuvent enflammer la matière chimique exposée. Peut former des peroxydes explosifs. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.

### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquides inflammables - Catégorie 2

### Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; alcool non brûlé ;oxydes d'azote ; Aldéhydes et Autres composés organiques non identifiés .

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

#### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

#### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Équipement de protection individuel: voir section 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenez et absorbez le liquide renversé avec le matériel absorbant inerte et non-combustible (par exemple sable, vermiculite) puis placez le matériel dans les récipients ouverts et non scellés. Pour l'élimination des déchets, consulter Section 13 de la FDS.

### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Consultez section 15.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas avaler ou ingérer. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir éloigné de la chaleur, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas utiliser la pression pour vider les fûts. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Suivre les directives de l'étiquette même lorsque le contenant est vide.

### Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### Substances incompatibles

- : Ammoniaque ;Acides, agents oxydants forts, bases.

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Limites d'exposition:</b>				
<b>Nom chimique</b>	<b>ACGIH TLV</b>		<b>OSHA PEL</b>	
	<b>TWA</b>	<b>STEL</b>	<b>PEL</b>	<b>STEL</b>
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafond)
Xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Méthyl isobutyl cétone	20 ppm	75 ppm	100 ppm (410 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Méthyl éthyl cétone	200 ppm	300 ppm	200 ppm (590 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Méthanol	200 ppm (peau)	250 ppm (peau)	200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Alcool butylique normal	20 ppm	P/D	100 ppm (300 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm (2400 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Acétate d'éthyle	400 ppm	P/D	400 ppm (1400 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
2-Propanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Acétate n-butylique	50 ppm	150 ppm	150 ppm (710 mg/m <sup>3</sup> )	P/D
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	P/D	P/D	P/D	P/D
2-butoxyéthanol	20 ppm	P/D	50 ppm (240 mg/m <sup>3</sup> ) (peau)	P/D
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m <sup>3</sup> ) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D

**Contrôles de l'exposition**

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

**Protection respiratoire**

: Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

**Protection de la peau**

: Porter des gants/des vêtements de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

**Protection des yeux/du visage**

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de sécurité.

**Autre équipement de protection**

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence** : Liquide clair blanc-eau.  
**Odeur** : Odeur de solvant aromatique.  
**Seuil olfactif** : Pas disponible.  
**pH** : Neutre.  
**Point de fusion/point de congélation**  
: Pas disponible.  
**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**  
: 79°C  
**Point d'éclair** : -18°C  
**Point d'éclair, méthode** : Coupelle fermée  
**Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**  
: Pas disponible.  
**inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.  
**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: Pas disponible.  
**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: Pas disponible.  
**Propriétés comburantes** : Aucun(e).  
**Propriétés explosives** : Non-explosif  
**Tension de vapeur** : Pas disponible.  
**Densité de vapeur** : Pas disponible.  
**Densité relative / Poids spécifique**  
: 0.845  
**Solubilité dans l'eau** : Partiellement soluble. 10%  
**Autres solubilité(s)** : Pas disponible.  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**  
: Pas disponible.  
**Température d'auto-inflammation**  
: Pas disponible.  
**Température de décomposition**  
: Non applicable.  
**Viscosité** : Pas disponible.  
**Matières volatiles (% en poids)**  
: Pas disponible.  
**Composés organiques volatils (COV)**  
: P/D  
**Pression absolue du récipient**  
: S/O  
**Distance de projection de la flamme**  
: S/O

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Peut former des peroxydes explosifs. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.

#### Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter** : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter la chaleur, les flammes nues, les étincelles, l'électricité statique et l'équipement électrique.

**Matériaux incompatibles** : Matières incompatibles (voir Section 7).

#### Produits de décomposition dangereux

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: OUI

#### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

#### Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

##### *Signes et symptômes - Inhalation*

: Nocif en cas d'inhalation. Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité.

##### *Signes et symptômes - ingestion*

: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée et la diarrhée. Contient du méthanol. Contient des matières qui si elles sont ingérées peuvent être fatales ou causer la cécité. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité.

*Signes et symptômes - peau* : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'œdème, l'assèchement et le craquellement de la peau. Risque d'être absorbé par la peau.

*Signes et symptômes - yeux* : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmolement, rougeur, œdème et une vision floue.

#### Risque d'effets chroniques sur la santé

: Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Cancérogénicité** : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification :Cancérogénicité - Catégorie 2 Susceptible de provoquer le cancer. Contient du méthyle isobutyl cétone. Le méthyle isobutyl cétone est classé comme cancérogène potentiel par le CIRC (groupe 2B) et l'ACGIH (catégorie A3). :

**Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 Susceptible de nuire au fœtus. Contient: Méthanol, Toluène et xylène.

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Foie

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles (STOT), expositions répétées - Catégorie 2

Risque avéré d'effets graves aux nerfs optiques en cas d'ingestion.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

**Substances synergiques**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**Données toxicologiques**

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:

ETA cutanée= 2343.90 mg/kg

ETA orale = 1628.76 mg/kg

ETA inhalation (vapeurs) = 12.72 mg/L

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50(4hr)</b> <b>inh, rat</b>	<b>DL50</b>	
		<b>(Oral, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Toluène	7585 ppm (28.1 mg/L) (vapeur)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg
Xylène	6350 ppm (27.6 mg/L) (vapeurs)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
Méthyl isobutyl cétone	3000 ppm (12.29 mg/L) (vapeur)	2080 mg/kg	> 3000 mg/kg
Méthyl éthyl cétone	11 300 ppm (33.3 mg/L) (vapeur)	2740 mg/kg	6480 mg/kg
Méthanol	> 5000 ppm/6H (4.1 mg/L/4H (vapeur)	5628 mg/kg (rat) La dose létale pour l'humain est estimé à: 300 - 1000 mg/kg	> 393 mg/kg (Singe) 15 800 mg/kg (lapin)
Alcool butylique normal	8000 ppm (24.3 mg/L) (vapeur)	790 - 4360 mg/kg	3402 mg/kg
Acétone	30 000 ppm (71 mg/L) (vapeur)	5800 mg/kg	> 15 800 mg/kg
Acétate d'éthyle	8000 - 16 000 ppm (28.8 - 57.7 mg/L) (vapeur)	10 200 mg/kg	> 18 000 mg/kg
2-Propanol	17 000 ppm (41.8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg
Acétate n-butylique	> 6867 ppm (32.6 mg/L) (vapeur) (Aucune mortalité) 1.802 mg/L (aérosol)	10 700 mg/kg	> 5000 mg/kg
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	> 17.7 mg/L (vapeur)	8400 mg/kg	> 3160 mg/kg
2-butoxyéthanol	450 ppm (2.175 mg/L) (vapeur)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	> 5.5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

: Contient une matière qui risque d'être nocive pour l'environnement. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Toluène	108-88-3	5.4 mg/L (saumon rose)	1.4 - 4.0 mg/L	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	8.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	780 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	2993 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Alcool butylique normal	71-36-3	1376 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	15 400 mg/L (Crapet arlequin)	446.7 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) (QSAR)	Aucun(e).
2-Propanol	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Acétate d'éthyle	141-78-6	> 100 mg/L	P/D	Aucun(e).
Acétone	67-64-1	6210 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Acétate n-butylique	123-86-4	18 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	9.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	1490 mg/L (Crapet arlequin)	> 100 mg/L (poisson zèbre)	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	2 - 5 mg/L (truite arc-en-ciel)	0.098 mg/L/28 jours (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Toluène	108-88-3	3.78 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau)	0.53 - 1 mg/L	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	3.2 - 9.56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	> 200 mg/L (daphnie magna)	30 mg/L	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	308 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Alcool butylique normal	71-36-3	1328 mg/L (daphnie magna)	4.1 mg/L	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	208 mg/L (QSAR)	Aucun(e).
2-Propanol	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Acétate d'éthyle	141-78-6	> 100 mg/L	P/D	Aucun(e).
Acétone	67-64-1	15 800 mg/L (daphnie magna)	1660 mg/L	Aucun(e).
Acétate n-butylique	123-86-4	44 mg/L (daphnie magna)	23 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	6.16 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1.4 mg/L (daphnie magna)	0.48 mg/L (QSAR) (NOEL)	Aucun(e).

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
Xylène	1330-20-7	3.2 - 4.9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	400 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	1972 mg/L/72hr (algues vertes)	1240 mg/L/96hr	Aucun(e).
Alcool butylique normal	71-36-3	225 mg/L/96hr (algues vertes)	129 mg/L/96hr	Aucun(e).
Méthanol	67-56-1	22 000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
2-Propanol	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).
Acétate d'éthyle	141-78-6	> 100 mg/L/72hr	P/D	Aucun(e).
Acétone	67-64-1	7000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Acétate n-butylique	123-86-4	675 mg/L/72hr (algues vertes)	200 mg/L/72hr	Aucun(e).
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	P/D	P/D	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	911 mg/L/72hr (algues vertes)	286 mg/L/72hr	Aucun(e).
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	1 - 3 mg/L/72hr (algues vertes)	1 mg/L/72hr (algues vertes) (NOEL)	Aucun(e).

**Persistance et dégradabilité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Toluène (CAS 108-88-3)	2.73	90
Xylène (CAS 1330-20-7)	3.12 - 3.2	50-58
Méthyl isobutyl cétone (CAS 108-10-1)	1.31	3.98
Méthyl éthyl cétone (CAS 78-93-3)	0.29	3
Alcool butylique normal (CAS 71-36-3)	0.88	3
Méthanol (CAS 67-56-1)	- 0,82 à - 0,64	<10
2-Propanol (CAS 67-63-0)	0.05	1.0
Acétate d'éthyle (CAS 141-78-6)	0.73	30
Acétone (CAS 67-64-1)	0.24	0.65
Acétate n-butylique (CAS 123-86-4)	2.3	15.3 (estimé)
Solvant naphta aromatique léger (pétrole) (CAS 64742-95-6)	2.1 - 6 (calculé)	10 - 2500 (calculé)
2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	0.8	0.97
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)	3.7 - 6.7	142 - 11,430 (Poisson) (calculé)

**Mobilité dans le sol**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

**Méthodes d'élimination**

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
IMDG	UN1992		3(6.1)	II	
IMDG	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
Informations supplémentaires					
ICAO/IATA	UN1992	Flammable liquid, toxic, n.o.s.	3(6.1)	II	
ICAO/IATA	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA Y305, 305, ou 307.				
Informations supplémentaires					
Les États-Unis (DOT)	UN1992	Liquide inflammable, toxique, n.s.a.	3(6.1)	II	
Les États-Unis (DOT)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute. Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR.				
Informations supplémentaires					
Canada (TMD)	UN1992	LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A.	3(6.1)	II	
Canada (TMD)	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans un récipient contenant moins de 1 Litre dans un emballage extérieur ne dépassant pas 30 kg de masse brute.				
Informations supplémentaires					

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flammes nues. - Ne pas fumer.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Pas disponible.

## SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

### Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Toluène	108-88-3	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	Non
Xylène	1330-20-7	Oui	100 lb/ 45.4 kg	Aucun.	Oui	Non
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Oui	Non
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Non	Non
Alcool butylique normal	71-36-3	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Oui	Non
Méthanol	67-56-1	Oui	5000 lbs / 2270 kg	Aucun.	Oui	Non
2-Propanol	67-63-0	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	Non
Acétate d'éthyle	141-78-6	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Non	Non
Acétone	67-64-1	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Non	Non
Acétate n-butylique	123-86-4	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Non	Non
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
2-butoxyéthanol	111-76-2	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Irritation cutanée ; Toxicité aiguë ; Irritation oculaire; Toxicité pour la reproduction;Cancérogénicité; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique ;Danger d'aspiration.

Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

### Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Toluène	108-88-3	Non	Développemental e	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Xylène	1330-20-7	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	Oui	Cancer; Développemental e	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Alcool butylique normal	71-36-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthanol	67-56-1	Non	Développemental e	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2-Propanol	67-63-0	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétate d'éthyle	141-78-6	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétone	67-64-1	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acétate n-butylique	123-86-4	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
2-butoxyéthanol	111-76-2	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Non	S/O	Non	Non	Non	Oui	Non	Non

**Canadian Information:**

Classification SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.  
Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL.

**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Toluène	108-88-3	203-625-9	Present	Présent	(3)-2	KE-33936	Present	HSR001227
Xylène	1330-20-7	215-535-7	Present	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Present	HSR000983
Méthyl isobutyl cétone	108-10-1	203-550-1	Present	Présent	(2)-542	KE-24725	Present	HSR001194
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	201-159-0	Present	Présent	(2)-542	KE-24094	Present	HSR001190
Alcool butylique normal	71-36-3	200-751-6	Present	Présent	(2)-3049	KE-03867	Present	HSR001096
Méthanol	67-56-1	200-659-6	Present	Présent	(2)-201	KE-23193	Present	HSR001186
2-Propanol	67-63-0	200-661-7	Present	Présent	(2)-207	KE-29363	Present	HSR001180
Acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	Present	Présent	(2)-726	KE-00047	Present	HSR001041
Acétone	67-64-1	200-662-2	Present	Présent	(2)-542	KE-29367	Present	HSR001070
Acétate n-butylique	123-86-4	204-658-1	Présent	Présent	(2)-735; (2)-731	KE-04179	Présent	HSR001091
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	265-199-0	Présent	Présent	(9)-1698	KE-31662	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0	Présent	Présent	(7)-97; (2)-407	KE-04134	Présent	HSR001154
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	265-191-7	Présent	Présent	(9)-1700	KE-31664	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CA: California  
CAS: Chemical Abstract Services  
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980  
CFR: Code of Federal Regulations

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SNC: Système nerveux central  
ACNOR: Association canadienne de normalisation  
DOT: Department of Transportation  
EPA: Environmental Protection Agency  
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)  
HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
Inh: Inhalation  
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale  
MA: Massachusetts  
MN: Minnesota  
S/O: Sans objet  
P/D: Pas disponible  
NFPA: National Fire Protection Association  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
NJ: New Jersey  
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PA: Pennsylvania  
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
RI: Rhode Island  
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

### Références

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
- 2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
- 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
- 6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
- 7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

### Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 02/28/2018

### Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 28/02/2018

### No. de révision

: 2

### Revision Information

:

### Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<p><b><u>Préparée pour:</u></b> Canadian Alcohol Co 4120 Midland Ave Agincourt, ON, Canada, M1S 3B9 Telephone: (416) 293 0123</p>	
<p><b><u>Préparée par:</u></b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Canadian Alcohol Co. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Canadian Alcohol Co. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Canadian Alcohol Co.

**FIN DU DOCUMENT**